



## TARIFS DES SALLES COMMUNALES

Références :

Délibération  
n°2021- 45

LOCATAIRES	SALLE DES FÊTES	SALLE DES ASSOCIATIONS
PARTICULIERS <u>Uniquement pour les habitants de la commune</u>	500€ ou 600€ si demande de vaisselle	
ASSOCIATIONS DU GENEVOIS SUBVENTIONNÉES PAR LA COMMUNE	Gratuit une fois par an	Gratuit toute l'année pour les réunions
ASSOCIATIONS DE PRESILLY NON SUBVENTIONNÉES PAR LA COMMUNE	Gratuit trois fois par an	Gratuit trois fois par an
SYNDICS DE COPROPRIÉTÉ (Assemblées générales)	Gratuit	Gratuit
PROFESSIONNELS		100€ le forfait de 4h
CAUTION	500€ pour la propreté 1000€ en cas de dégradation	150€ pour la propreté 300€ en cas de dégradation